

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2968

présenté par
M. Damien Adam, rapporteur thématique

ARTICLE 20

Après le mot :

« dernière »,

rédiger ainsi la fin de la première phrase de l'alinéa 14 :

« en donne acte à l'explorateur ou l'exploitant. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.